



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Hauts-de-Seine

Neuilly-sur-Seine, le 24 février 2026

A Mesdames, Messieurs
les membres du conseil d'école

Emmanuel CHAUMEAU
Directeur d'école

Académie de Versailles
29ème Circonscription des Hauts-de-Seine
Neuilly-sur-Seine

Téléphone 01.55.62.64.10
Courriel 0920214h@ac-versailles.fr

Ecole Élémentaire Charcot A
15, rue de la Ferme
92200 NEUILLY-SUR-SEINE

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE JEUDI 19 FEVRIER 2026

Rappel de l'ordre du jour :

1. Point sur le suivi des travaux évoqués lors du premier conseil d'école
2. Présentation du protocole « Santé mentale » de la circonscription
3. Bilans des projets réalisés au premier semestre :
 - Voyage scolaire à Stella Maris
 - Les petits champions de la lecture
4. Projets pédagogiques du second semestre
 - LabOpéra
 - Loi, Toi, Moi, Nous à l'école : 120 ans de la loi de la laïcité
 - Arrête ton cinéma
 - La course contre la faim
 - Dix jours sans écrans
5. Projets menés avec l'association des parents d'élèves
 - Fête du livre
 - Olympiades
 - Fête de fin d'année

Etaient présents :

Monsieur CHAUVEAU Emmanuel, Directeur de l'école
 Madame VAUTIER Stéphanie, Directrice adjointe du service de l'Enfance
 Monsieur VITRE Julien, Directeur des bâtiments

Les enseignants :

Madame AGLAVE Virginie (CE2B)
 Madame BLAY Marion (CM2B)
 Madame BOUSSAADA Amel (CE1C)
 Monsieur CORTES Julien (CM1A)
 Monsieur FUSTER Philippe (CE2A)
 Madame GAMBLIN Lola (CE1A)
 Madame GARAT Julie (CM2A)
 Madame GUIGARD (CE1B)
 Madame LEFAIT Marie-Charlotte (CM1-CM2C)
 Madame MARI Vanessa (CPA)

Les représentants de parents d'élèves, UNAAPE :

Madame ASSARAF Cynthia, titulaire
 Madame AZOULAI Alvine, titulaire
 Madame BONNARGENT Solène, titulaire
 Madame COT ACHCAR Jennifer, titulaire
 Madame ELMASSIAN Valérie, titulaire
 Madame MARTINEZ Eva, titulaire
 Madame SOUDRY Christine, titulaire
 Madame WAJSBROT Audrey, suppléante
 Madame WEIZMAN Alexandra, suppléante

Etaient excusés :

Monsieur NATAF Claude, DDEN
 Madame D'ORSAY Emmanuelle, Adjointe au Maire

Madame MALDIDIER Sandrine (CPC)
 Monsieur MONTOYA Xavier (CM1B)

Madame ANGER Caroline, UNAAPE titulaire
 Madame CHELLY Meryl, UNAAPE titulaire
 Monsieur BABO David, UNAAPE titulaire
 Madame JOURNO Caroline, UNAAPE titulaire
 Madame LAROCHE-JOUBERT Anne-Claire, UNAAPE titulaire

1. Point sur le suivi des travaux évoqués lors du premier conseil d'école

Les marquages manquants pour l'emplacement des classes devraient être réalisés au printemps.

La pose de bornes wifi supplémentaires pour un accès Internet sur les tablettes et ordinateurs dans toutes les classes a été réalisé. Madame Blay précise en outre l'absence de réseau pour son ordinateur de classe.

L'audit sur l'état des placards (portes et étagères) n'a pas encore été réalisé. La priorité est donnée aux placards des classes 102, 203 et 204.

Demande de révision de la fixation des prises électriques sur le rail à côté du tableau de salle A302, actuellement maintenues avec du ruban adhésif.

Mise en attente de la réparation des fixations des portes coupe-feu au milieu des couloirs de chaque étage et mise en attente de la réparation de la fixation de la porte coupe-feu au RDC (préau -accès à la cage d'escalier côté nord).

Remise en peinture des bancs du préau est prévue dans le courant du mois d'avril.

Installation de panneaux solaires sur la toiture, pendant les vacances d'hiver.

Demande d'autorisation d'installer un poulailler dans l'école adressée à Monsieur le Maire dans le cadre d'un projet porté par les écodélégués.

2. Présentation du protocole « Santé mentale » de la circonscription

La santé mentale des élèves est un enjeu majeur de bien-être et de réussite scolaire. L'école a un rôle clé dans la prévention, le repérage et l'accompagnement des élèves en difficulté.

Ce protocole vise à harmoniser les pratiques et à clarifier les rôles de chacun.

Objectifs du protocole

- Assurer un environnement scolaire sécurisant et bienveillant
- Identifier tous les adultes pouvant recueillir la parole d'un élève en souffrance
- Repérer précocement les signes de mal-être
- Définir une procédure claire en cas de difficulté psychologique
- Favoriser la coordination entre l'école, la famille et les partenaires extérieurs
- Respecter la confidentialité et le cadre réglementaire

Le protocole repose sur une vigilance partagée face à certains indicateurs, par exemple : changements de comportement (isolement, agitation, agressivité), baisse soudaine des résultats scolaires, troubles du sommeil ou de l'alimentation observés à l'école, manifestations émotionnelles inhabituelles (tristesse, anxiété, colère), propos inquiétants ou signes de souffrance psychique.

Confidentialité et cadre éthique

- Respect strict de la discrétion professionnelle
- Partage d'informations limité au nécessaire
- Prise en compte de l'intérêt supérieur de l'enfant
- Respect des familles et absence de stigmatisation

Rôle des acteurs :

- Enseignants : observation, écoute, premier signalement
- Directeur : coordination et décision des suites à donner
- Pôle ressource de circonscription qui reçoit l'alerte, évalue et accompagne la situation: Personnel de santé scolaire / RASED / conseillères pédagogiques
- Familles : partenaires essentiels dans le suivi de l'élève
- Partenaires extérieurs (si besoin) : orientation vers des structures adaptées (CMP / CMPP)

Procédure :

1. Observation et recueil des faits
2. Échange avec l'équipe éducative
3. Information et dialogue avec la famille
4. Mise en place d'actions adaptées (en interne et en externe)
5. Suivi et réévaluation de la situation

3. Bilans des projets réalisés au premier semestre

➤ Voyage scolaire à Stella Maris

A eu lieu du 19 au 23 janvier 2026. 21 élèves de CM1B sur 25, 21 élèves de CM1-CM2C sur 22, 26 élèves de CM2A sur 29 et 26 élèves sur 27, soit un total de 89 élèves ont participé au séjour. Le bilan est très positif.

Les familles ont apprécié la communication quotidienne par le biais des blogs de classe.

Les enseignantes soulignent la qualité des animations et les personnels encadrant, la cohérence des excursions et des ateliers. Ce séjour a permis à certains élèves de s'émanciper.

Une rétrospective a été organisée mardi 17 février à destination des parents et des élèves.

➤ Les petits champions de la lecture

Le concours a permis de sélectionner 6 élèves à l'échelle de l'école ; un garçon et une fille dans les classes de CM1A, CM2A et CM2B.

Le concours école a eu lieu mardi 7 janvier, avec les écoles Charcot B et la Saussaye. Les candidats ont pu lire un extrait de leur choix devant 150 personnes.

Alba et Charles ont été sélectionnés par le jury composé de Madame Vautier 'directrice de l'Enfance, Madame Baudet et Madame Marin, conseillères pédagogiques.

L'inscription de la classe CM2B n'a malheureusement pas été validée à temps et ne permet pas à Charles de poursuivre le concours. Seule Alba participera au concours départemental, mercredi 18 mars à 14h30, à l'école Madeleine Michelis.

4. Projets pédagogiques du second semestre

➤ LabOpéra

Toutes les classes du cycle 3 participent au projet LabOpéra 2026 autour de *la flûte enchantée* de Mozart. Ce projet coopératif est animé par la volonté de promouvoir l'art lyrique et le spectacle musical.

Les classes du cycle 3 participent à la confection d'une exposition en lien avec cet opéra (affiches, art visuel en volume)

Les classes se sont rendues au conservatoire de Courbevoie ce jeudi 19 février matin pour rencontrer les musiciens, les décorateurs, le costumiers et le chef d'orchestre.

La représentation scolaire est programmée jeudi 12 mars à 19h, au centre événementiel de Courbevoie et coûte 6 € par élève.

89 élèves sur 129 se sont inscrits à la représentation.

➤ **Arrête ton cinéma**

En complément du dispositif *Ecole et Cinéma* auquel 8 classes de l'école se sont inscrites, la classe CE1A participe au projet *Arrête ton cinéma*.

Cinq ateliers se dérouleront aux dates suivantes : 13 et 20 février, puis 13, 20 et 27 mars.

Le cycle d'ateliers vise à sensibiliser les élèves à la lecture et à la compréhension des images, au langage cinématographique, tout en développant leur esprit critique, leur expression orale et leur capacité à coopérer.

Chaque atelier associe une phase théorique, l'observation d'extraits et une mise en pratique, en collaboration étroite avec l'enseignante.

Premier atelier – Le cadrage : comment on regarde change ce qu'on comprend

Objectif : comprendre que le point de vue influence le sens d'une image (près/loin, haut/bas, ce que l'on montre ou ce que l'on cache).

Deuxième atelier – Le montage : l'ordre des images raconte une histoire

Objectif : découvrir que l'enchaînement des images modifie la compréhension d'une scène (notamment grâce au principe de l'effet Koulechov qui désigne la propension d'une image à influencer sur le sens de l'image qui lui succède dans le montage).

Troisième atelier – La musique et le son : ce que l'on entend change ce que l'on voit

Objectif : comprendre le rôle du son et de la musique dans la perception des images et des émotions.

Quatrième atelier – Le trucage : une image peut tromper

Objectif : comprendre que l'image est une construction et peut produire des illusions (trucages simples à la manière de Georges Méliès, perspective forcée, mais aussi incrustation sur fond vert ou encore IA).

Cinquième atelier – Créer pour comprendre : mini-film collectif

Objectif : réinvestir les apprentissages à travers la création collective d'une courte scène intégrant cadrage, montage, trucage simple, son et musique.

➤ **La course contre la faim**

La Course contre la Faim est un événement solidaire organisé par l'association Action contre la Faim, une organisation humanitaire internationale qui lutte contre la faim dans le monde.

L'objectif est de sensibiliser les élèves au problème de la faim dans le monde et les mobiliser concrètement à travers une action sportive et solidaire.

Avant la course, les élèves participeront à un temps de sensibilisation en classe, le 31 mars. Ils découvriront :

- Les causes et les conséquences de la faim
- Les actions menées par l'association dans différents pays
- L'importance de la solidarité et de l'engagement citoyen

Le 22 mai, les élèves participeront à une course adaptée à leur âge et à leurs capacités dans le parc département La Floie Saint James à Neuilly-sur-Seine. Les parents d'élèves seront sollicités pour encadrer la course.

Avant l'événement, chaque élève recherche des parrains (famille, amis, voisins...) qui s'engagent à verser un don pour chaque tour parcouru.

Après la course, les dons collectés sont reversés à l'association pour financer ses actions sur le terrain (accès à l'eau, nutrition, soins, agriculture durable...).

Cette course est avant tout un moment de partage et de générosité, où chaque effort compte. Grâce à l'engagement des élèves et au soutien des familles, nous contribuons ensemble à lutter contre la faim dans le monde et notamment cette année en République centrafricaine.

➤ **Dix jours sans écrans**

Le dispositif « **Dix jours sans écrans** » est une action éducative et volontaire à laquelle participeront les classes de CE2, CM1 et CM2. Il vise à accompagner les élèves et leurs familles vers un usage plus réfléchi et équilibré des écrans.

Objectifs du dispositif :

- Sensibiliser les enfants aux effets des écrans sur la santé, le sommeil, l'attention et les relations sociales
- Encourager la découverte d'activités alternatives (lecture, jeux, sport, création, temps en famille...)
- Favoriser le bien-être, l'autonomie et les échanges au sein de la famille
- Développer l'esprit critique des élèves face aux usages numériques

Pendant dix jours consécutifs, du 19 au 28 mai 2026 les élèves sont invités à réduire ou arrêter l'utilisation des écrans de loisirs (télévision, tablettes, téléphones, consoles de jeux, ordinateurs (hors usage scolaire encadré)). Il ne s'agit ni d'une interdiction stricte, ni d'une obligation, mais d'un défi personnel et familial, basé sur le volontariat et la bienveillance.

Avant cette période, les élèves de CM auront lu le roman « Dix jours sans écrans » de Sophie Rigal-Goulard. Puis durant la période de défis, les enseignants accompagnent les élèves par des temps de discussion et de réflexion, des activités pédagogiques autour des écrans, du temps libre et des habitudes de vie, des échanges sur les ressentis, les réussites et les difficultés rencontrées. Les élèves peuvent également tenir un carnet de suivi pour noter leurs efforts et les activités réalisées à la place des écrans.

La réussite du dispositif repose sur l'implication des familles. Les parents sont invités à, soutenir et encourager leur enfant sans pression, adapter le défi à la réalité de la famille, proposer ou partager des activités alternatives, échanger avec leur enfant sur son expérience

Ce dispositif se veut ludique, éducatif et non culpabilisant. L'objectif n'est pas la performance, mais la prise de conscience et l'expérimentation d'un autre rapport aux écrans. Nous espérons que ces dix jours seront l'occasion, pour les élèves comme pour les familles, de vivre des moments différents, enrichissants et conviviaux.

➤ **Moi, Toi, Loi : Nous à l'école, les 120 ans de loi de 1905**

Circulaire de rentrée 2025 :

Le 9 décembre 2025 marquera le 120e anniversaire de la loi de séparation des Églises et de l'État. Cette commémoration offre l'occasion de promouvoir le principe de laïcité qui sous-tend les valeurs de la devise républicaine, d'explicitier sa portée émancipatrice et de permettre à chacun d'être conscient de ses implications. Un appel à projets, lancé à la

rentrée scolaire, permettra de rendre visibles et de valoriser les actions menées dans les académies et les établissements à cette occasion.

Le projet de la circonscription s'inscrit autour de l'arbre de la laïcité :

Première partie : réalisation d'actions propre à chaque niveau de classe, selon les programmes d'EMC

CP : Confection du drapeau tricolore et interprétation de la chanson *liberté égalité fraternité* des Enfantastiques

CE1 : Réalisation de bonshommes en art visuel pour traiter du droit à la différence et réalisation de saynètes filmées sur la liberté de conscience

CE2 : Confection d'un décor et interprétation de la chanson *Aux arbres citoyens* de Yannick Noah

CM1 : Réalisation de saynètes filmées autour du civisme

CM2 : Réalisation d'une bande-dessinée autour de l'école avant et après la loi de 1905

Deuxième partie : réalisation d'un arbre de la laïcité dans chaque école

Troisième partie : présentation des projets à une autre école

5. Projets menés avec l'association des parents d'élèves

➤ Fête du livre

L'exposition se tiendra le vendredi 10 avril de 16h45 à 18h30 dans le préau de l'école Charcot B. 20% de la vente sera reversée sous la forme de livres neufs au profit du groupe scolaire.

➤ Olympiades

Les olympiades auront lieu lundi 15 juin 2026 au stade Monclar. Comme les années précédentes, les parents d'élèves seront sollicités pour aider à tenir les stands. Chaque groupe sera encadré par un enseignant de l'école. Dans le cas où des parents seraient sollicités pour encadrer un groupe, le parent ne sera pas encadrant du groupe de son enfant et les fratries ne seront pas nécessairement regroupées afin de ne pas compromettre l'état d'esprit fondée sur le fair-play, le respect et le dépassement de soi.

➤ Fête de fin d'année

La fête du groupe scolaire Charcot est prévue mardi 23 juin de 18h30 à 20h30. Les classes prépareront les stands de jeu (affiches et règles du jeu).

Les parents d'élèves s'inscriront pour aider à la tenue des stands de jeux.

Les parents veilleront à filtrer les entrées. L'accès sera réservé exclusivement aux élèves du groupe scolaire. Un comité d'organisation réunissant une délégation de parents et les directions des deux écoles se réunira au mois de mars.